Envoyé en préfecture le 13/12/2017

ID: 082-218200335-20171211-2017_ARR_0939-AI

Reçu en préfecture le 13/12/2017

Affiché le



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CASTELSARRASIN (Tarn-et-Garonne)

ARRETE MODIFICATIF RELATIF A LA LICENCE DE TAXI EXPLOITEE EN LOCATION-GERANCE PAR LA SARL TAXI BRUNO 82 (autorisation N°3) N°2017 ARR 0939

Le Maire de CASTELSARRASIN, Vice-Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,

VU l'article L2213-3 du Code des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 16 juin 2017 relatif à la location gérance de la location gérance de l'autorisation N°3 par la société TAXI BRUNO 82.

CONSIDERANT que ladite société vient de procéder au remplacement d'un véhicule et qu'il convient donc de modifier l'arrêté susvisé,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}: Suite au remplacement d'un véhicule, la société TAXI BRUNO 82 est titulaire des autorisations pour les véhicules désignés ci-dessous :

AUTORISATION n° 3:

MARQUE

HYUNDAI

Nº immatriculation

ES-006-ML

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à la SARL TAXI BRUNO 82 et transmise à :

- ➤ La SARL MONTAUBAN TAXI SERVICES ;
- Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin ;
- Monsieur le Commandant de Police;
- Le Service de la Voie Publique.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE
MAIRE compte tenue de l'envoi en
Sous-Préfecture le 13/14/2/14. et de
la notification le 25/18/1/17.
POUR LE MAIRE

Fait à Castelsarrasin, le 11 décembre 2017.

MAIRE,

The BESIERS.